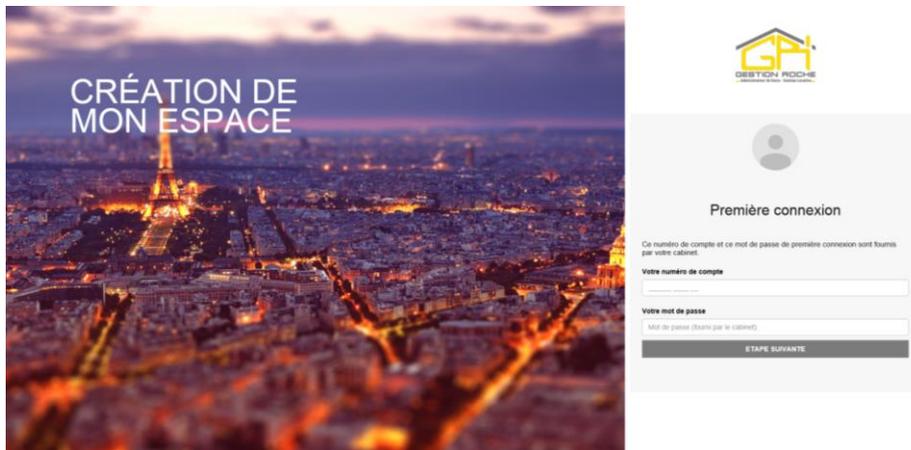
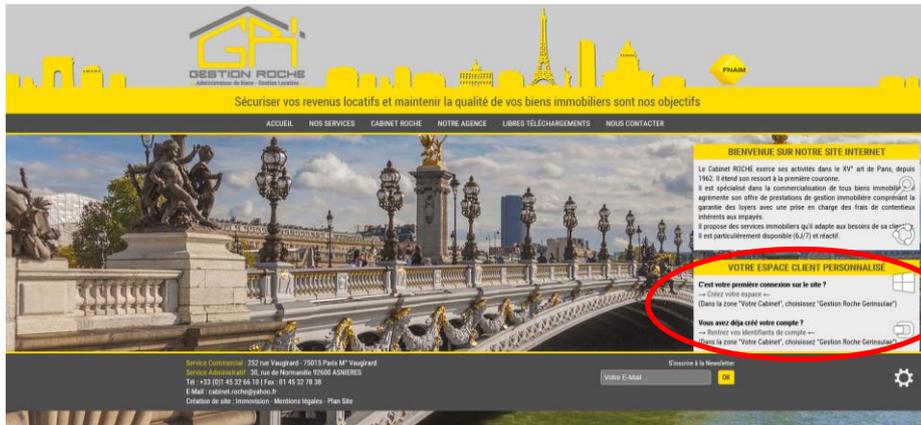


NOTE D'INFORMATION

Notre site internet www.gestionroche.com évolue. Il est désormais possible de procéder au règlement du loyer et accessoires en se connectant à votre espace client.



Pour cela, il suffit de vous munir de vos codes de connexion indiqués sur vos avis d'échéance.

GESTION ROCHE-GERINSULAE

ADMINISTRATEUR DE BIENS
30, rue de Normandie
92600 ASNIERES SUR SEINE
Téléphone : 01.47.33.44.22 (OF. 9H00 A 13H00)
Télécopie : 01.47.33.34.47
Web : (non encore actif)
Régistre de Commerce: ASNIERES-SUR-SEINE 920001341
C.F.P. -> (surs)

Vignette à joindre à votre réglemant

Bail
Nom
Loc: 0000

AVIS D'ECHEANCE Périodé le _____ à _____ Payable le _____

REF BAIL: 00 Destinaire

Identifiant internet >>>>>> XXXXXXXX
& Mot de Passe >>>>>> XXXXXXXX

1) Ligne réservée)
2) Ligne réservée)
3) Ligne réservée)

Vos n° de client et Mot de passe figurent ci-dessus (identifiant & MDP)

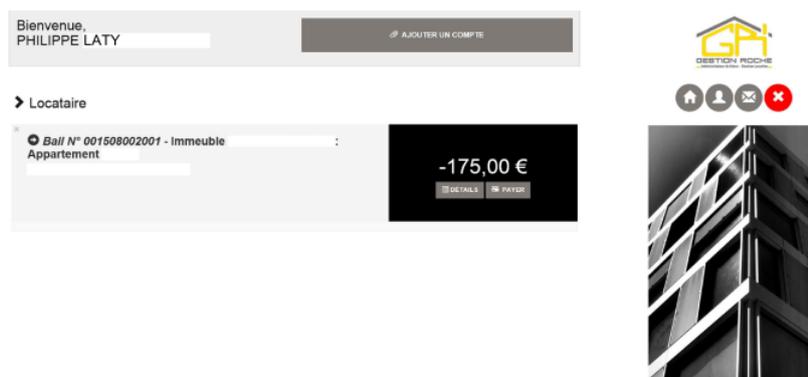
Cet avis est une demande de paiement et ne peut, en aucun cas, avoir valeur de quittance. Il porte les arriérés éventuels relatifs aux périodes précédentes. Le règlement des sommes dues doit être effectué, au plus tard, dans les cinq jours. Il s'entend sous réserve des actions en cours, notamment quant à la fixation du loyer et des accessoires et ne saurait générer un droit quelconque quant à leur quantum. Il n'inclut aucun droit nouveau au destinataire déchu de son titre d'occupant.

SIRET 75197213400017 CODE ACTIVITE (NACE) 6832A

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 24 751972134

ADHERENT 44826

Vous pourrez consulter en détail votre compte et les termes à régler :



Une fois que vous êtes connecté sur votre compte locataire, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le prélèvement à la demande remplacera désormais le règlement par virement. Vous aurez la possibilité de choisir le montant et l'échéance à régler en cas de retard (ainsi que la date du prélèvement avec un maximum de 15 jours).

Pour les locataires réglant leurs loyers par chèque, vous pourrez également procéder ainsi. C'est plus simple, plus rapide et plus économique (cela vous évite le souci et le coût d'un courrier à poster).

Pour souscrire au prélèvement à la demande : il convient de compléter un mandat de prélèvement SEPA en cochant la case « *PRELEVEMENT A LA DEMANDE* » (à retirer sur notre site www.cabinet-laty.com onglet « LIBRES TELECHARGEMENTS » choix [Mandat de prélèvement SEPA](#) et y joindre un RIB (le tout est à nous retourner, par pli postal ou par email à geraccueil.laty@free.fr).

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Cabinet en contactant le 01.47.33.44.22 ou à adresser un mail à l'adresse suivante : geraccueil.laty@free.fr.